



Dreux, le 14 FEV. 2020

**LE SOUS PREFET DE  
L'ARRONDISSEMENT  
DE DREUX**

Pôle Citoyenneté - Sécurité  
Affaire suivie par : Mme Charlène DE ALMEIDA  
Tél : 02 37 27 72 00  
Fax : 02 37 46 80 72  
Mèl : [pref-titres-dreux@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-titres-dreux@eure-et-loir.gouv.fr)

**Arrêté modificatif n° 12-2020 SP/DREUX  
du représentant de la SA OGF « MELANGER S.A.S. »  
38, place du Général Saint-Pol 28400 NOGENT LE ROTROU**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2223-19 à L 2223-46, R 2223-56 à R 2223-65 et D 2223-34 à D 2223-39 relatifs à l'habilitation funéraire ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2018-48 du 5 décembre 2018 portant habilitation dans le domaine funéraire de l'entreprise funéraire « S.A.S. MELANGER » ;

**Vu** l'arrêté modificatif n° 2014329-0001 du 25 novembre 2014 portant changement d'adresse ;

**Vu** l'arrêté modificatif n° 17-01/01 du 27 décembre 2016 portant changement de dirigeant ;

**Vu** l'arrêté modificatif n° 17/11-19 du 23 novembre 2017 portant changement d'enseigne ;

**Vu** le courrier de la société du 23 janvier 2020 relatif au signalement du changement de représentant ;

**Vu** l'attestation délivrée par la directrice des ressources humaines en date du 14 juillet 2020 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 3/2020 en date du 14 janvier 2020, portant délégation de signature au profit de Monsieur Xavier LUQUET, Sous Préfet de l'arrondissement de Dreux ;

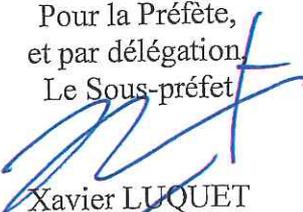
**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'article 4 de l'arrêté n° 2018-48 SP/DREUX du 5 décembre 2018 est modifié comme suit : le nom du représentant de la SA OGF « MELANGER S.A.S. » sise 38, place du Général Saint-Pol 28400 NOGENT LE ROTROU, est M. André GONI.

**Article 2** : Le reste des dispositions de l'arrêté n° 2018-48 SP/DREUX du 5 décembre 2018 sont sans changement.

**Article 3** : M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Dreux, M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Nogent le Rotrou, M. le Maire de NOGENT LE ROTROU, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique d'Eure-et-Loir, M. le Délégué Territorial d'Eure-et-Loir de l'Agence Régionale de Santé du Centre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et notifié à M. André GONI responsable de la SA OGF « MELANGER S.A.S. ».

Pour la Préfète,  
et par délégation  
Le Sous-préfet

  
Xavier LUQUET



**Délais et voies de recours :**

Cet arrêté peut faire l'objet de recours auprès du Tribunal Administratif : 28, Rue de Bretonnerie  
45000 ORLEANS en application des articles R 421-1 et suivants du Code de justice administrative.